

**Moins
de quêtes,
moins
d'offrandes :**

**COMMENT
FAIRE ?**

**Soutenez votre paroisse
avant la fin de l'année.
Un grand merci !**



DON EXCEPTIONNEL À MA PAROISSE

Le confinement a conduit à une forte baisse des quêtes et des offrandes faites habituellement lors des baptêmes, mariages et funérailles.
Pour compenser ces pertes, faites un don à votre paroisse !

**Estimation de la baisse
des ressources en 2020
pour le diocèse de Besançon
et ses paroisses :**



QUÊTES

- 500 000 €



COMMENT DONNER ?

C'est très simple ! Il vous suffit de remettre à votre paroisse ce bulletin accompagné de votre don par chèque à l'ordre de « AD Besançon - Paroisse de ... » ou en espèces, ou de l'envoyer à l'adresse ci-dessous.

N'OUBLIEZ PAS LA DÉDUCTION FISCALE

Vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez, à la suite de votre don, un reçu fiscal.

JE FAIS UN DON POUR MA PAROISSE DE €

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail (*facultatif*)

Paroisse de (*facultatif*)

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Diocésaine pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association Diocésaine.

Association Diocésaine de Besançon

3 rue de la Convention • 25041 Besançon cedex • 03 81 82 60 20